Reconnaître et surveiller
les plantes invasives
en Bretagne

Les grandes renouées asiatiques

Lutte obligatoire - Espèces Réglementées

FREDON BRETAGNE

n°5

Présentation

De la famille des Polygonacées et originaire d'Asie, ces belles plantes furent introduites en Europe pour ses qualités ornementales dès le XIXème siècle.

De grand développement et de grande capacité de multiplication végétative, elles posent des problèmes de diverses natures : *formation de couverts très denses réduisant fortement la biodiversité, difficulté de lutte en zone agricole et en jardins espaces verts, réduction de visibilité en paysage ouvert et en bord de route…*

Les grandes renouées asiatiques sont en forte expansion.

Il existe **quatre renouées asiatiques invasives** identifiées par le Conservatoire Botanique Nationale de Brest :

- **la renouée du Japon** *Reynoutria japonica,*
- **la renouée de Sakhaline** *Reynoutria sachalinensis,*
- **la renouée de Bohême** *Reynoutria x bohemica* **qui est un croisement des deux premières**
- **et la renouée à nombreux épis** *Polygonum polystachyum*

Toutes invasives en Bretagne, à la biologie et au mode de lutte identique.

Exemple de renouée du Japon

Reconnaissance de la renouée du Japon

Reynoutria japonica

- Plante herbacée vivace à port buissonnant
- Grandes tiges creuses érigées, rougeâtres, cylindriques, noueuses, de 2 à 3 m de haut
- Feuilles entières et alternes de 8 à 15 cm de long à base tronquée
- Absence de poils sur les nervures de la face inférieure
- Fleuraison blanche à jaune verdâtre réunie en grappe à l'aisselle des feuilles
- Rhizomes (tiges souterraines) bien développés et lignifiés

Reconnaissance de la renouée du Japon

Reynoutria japonica - (suite)

Pour **différentier la renouée du Japon de la renouée de Sakhaline ou de la renouée de Bohème**, il faut observer la taille et la forme des feuilles :

- 8 à 15 cm pour Reynoutria japonica,
- 12 à 25 cm pour Reynoutria x Bohemica,
- et 25 à 40 cm pour Reynouria sachalinensis.

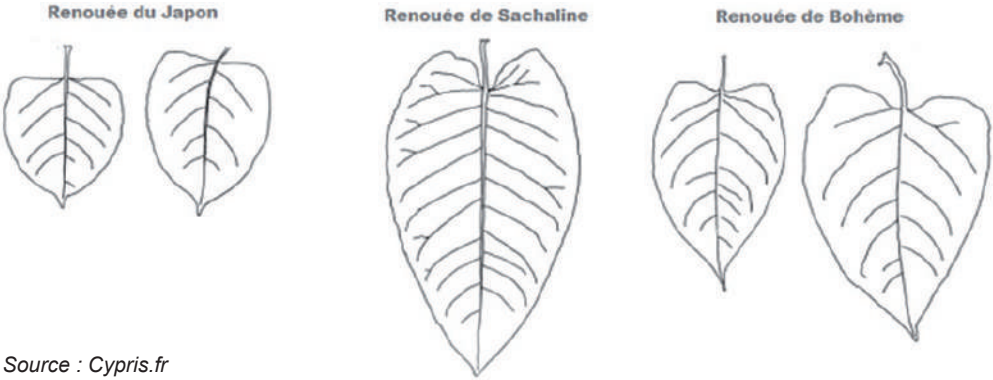

Source : Cypris.fr

Reconnaissance de la renouée à nombreux épis

Polygonum polystachyum

- Plante herbacée vivace à port buissonnant ;
- Grandes tiges creuses érigées, verdâtres à brunes, cylindriques, de 1 à 2 m de haut ;
- Feuilles entières et alternes jusqu'à 30 cm de long et 10 cm de large ;
- Fleuraison blanche ou rose ;
- Rhizomes (tiges souterraines) bien développés et lignifiés.

Photos - FREDON Bretagne

Risque

Exemple de renouée du Japon

Autrefois cantonnées aux bords de route, les renouées asiatiques ont quitté la voirie pour coloniser les bords de rivières, voire certaines zones cultivées.

Ces plantes sont **une menace pour la faune et la flore.**
Il est très difficile de lutter contre elles et finissent par fermer le milieu et recouvrir intégralement des zones entières : la flore initialement présente, riche de sa diversité, disparait sous l'effet de l'ombrage créé.

Les grandes renouées asiatiques sont des compétitrices redoutables notamment grâce à leurs propriétés allélopathiques : elles sont capables de produire des composés chimiques toxiques qui gardent à distance toutes les autres plantes et donc les animaux associés.

Lutte

Prévention

Seules les techniques préventives sont réellement efficaces face à cette plante exotique envahissante.

La première des consignes consiste à **ne pas broyer la plante ni sectionner ses rhizomes**. En effet, cette vivace a la capacité de se bouturer très facilement : si un fragment de tige tombe au sol, une nouvelle plante apparaîtra, si l'on sectionne le rhizome, on aura autant de plantes que de fragments.

De même, la **fleuraison doit être empêchée** (coupe des tiges au début de la fleuraison) car elle produit des fruits en abondance de 2 à 5 mm appelés akènes.

Exemple de renouée à nombreux épis

Lutte - (suite)

Arrachage précoce

L'arrachage précoce et manuel (à l'aide d'une simple fourche) **sur de jeunes plantes de l'année a prouvé son efficacité.**

A l'inverse, si la renouée a colonisé le site depuis plusieurs années, l'arrache ne donne que partiellement satisfaction : excavation profonde sur deux mètres, criblage des racines, gestion des déchets par incinération, surveillance des repousses sur de nombreuses années, seront nécessaires.

Suite à l'arrachage précoce de cette jeune pousse dans le Morbihan, aucune repousse n'a été observée l'année suivante.

Ombrage et concurrence

La plantation d'espèces arbustives voire d'arbres, va transformer le milieu en créant un ombrage abondant, peut permettre de limiter le développement de la plante exotique envahissante.
Pour ce faire, on peut utiliser des essences comme le saule, le peuplier, la bourdaine ou le sureau qui se plaisent dans des milieux similaires aux zones infestées.

Bâchage

La mise en place de bâches a été testée sur de nombreux sites et ne reste possible que sur des surfaces limitées. Pour avoir une efficacité, la durée de présence de la mise en oeuvre de la bâche doit être au minimum de 5 ans.

Lutte - (suite)

Pâturage

La plante peut être pâturée par toute sorte de ruminant, en consommation intensive mais pas exclusive, il faut conserver une alimentation variée.
D'après les retours des expérimentations, on obtiendrait de meilleurs résultats avec des bovins qui auraient une incidence sur le feuillage, mais aussi sur le système de rhizome souterrain.

Désherbage chimique

Le désherbage chimique ne donnant des résultats que partiellement satisfaisants dans les jardins – espaces verts et infrastructures, il est recommandé à chaque fois que possible d'utiliser une autre technique. Ces plantes poussant régulièrement en bordure de cours d'eau ou de fossés, il est rappelé qu'à ces endroits, l'usage des désherbants chimiques est notamment interdit en Bretagne.

À faire

Privilégier les espèces locales et la flore spontanée

À ne pas faire

Ne pas planter, ne pas laisser fleurir

Ne pas disséminer par fauchage non maîtrisé

Ne pas disséminer par fragmentation du rhizome (travail mécanique du sol)

FREDON
BRETAGNE

5 rue Antoine de Saint-Exupéry
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD

Tél. 02 23 21 18 18
fredon@fredon-bretagne.com

WWW.FREDON-BRETAGNE.COM

Avec le soutien de :

Région BRETAGNE

Conception graphique : FREDON Bretagne - Ne pas jeter sur la voie publique